



La Lettre du Préfet

Liberté • Egalité • Fraternité

Edito



Alors que va s'achever l'année 2019, cette dernière « Lettre » de l'année se propose de revenir sur les initiatives portées ou accompagnées au cours du second semestre par les différents services de l'État.

Ces initiatives ont toutes un dénominateur commun : l'avenir de l'archipel.

Maintien de la cohésion sociale, ouverture vers l'extérieur, promotion culturelle et patrimoniale, réduction des vulnérabilités aux risques, rénovation des infrastructures portuaires, préservation de la sécurité...L'État est sur tous les fronts et s'attache à construire, en partenariat avec chaque acteur du territoire, de nouveaux horizons pour Saint-Pierre et Miquelon.

Rendre l'archipel chaque jour plus visible et attractif aux yeux du monde tout en préservant son identité profonde, tel est le défi que nous poursuivrons en 2020.

Bonne fin d'année à toutes et à tous, et bonne lecture !



Exercice de sécurité civile

Le jeudi 4 juillet 2019, un exercice de sécurité civile s'est déroulé sur la commune de Miquelon-Langlade.

Le scénario retenu était celui d'un accident de la circulation impliquant de nombreuses victimes (7 personnes au total).

L'objectif de cet exercice était de tester la réponse opérationnelle en matière de secours à victimes ainsi que l'activation des différentes structures de traitement d'un évènement de cette ampleur (poste médical avancé, cellule de crise en préfecture,...). Cet exercice a été très positif en ce qu'il a permis de mettre en œuvre avec succès la chaîne de coordination des secours au sens large (Pompiers, SAMU, Croix Rouge, SNSM, compagnie Air Saint-Pierre, Gendarmerie,...).



Actions de prévention 2 roues

2RM : une action de sécurité routière pour informer et sensibiliser les élèves

Les motocyclistes sont les plus touchés par les accidents de la route. Pour sensibiliser les collégiens et les lycéens aux risques liés à la conduite de ces 2RM, la cellule Éducation routière de la DTAM, avec l'appui de l'Éducation Nationale et de la Gendarmerie Nationale, a organisé une action sécurité routière à la salle des fêtes, le mercredi 16 et le jeudi 17 octobre.

227 collégiens et lycéens du collège Saint-Christophe et du Lycée Émile Letournel ont ainsi participé pendant près de trois heures à différents ateliers de simulation, de sensibilisation ou encore d'information sur les équipements et la réglementation.

Des ateliers pour illustrer les différents aspects de la sécurité routière des 2RM

Le simulateur deux roues motorisés (2RM)



Le simulateur 2RM ; s'entraîner à la conduite et prendre conscience des risques.

La conduite d'une moto ou d'un scooter exige de tenir compte de nombreux paramètres : configuration de la route, présence des autres véhicules, visibilité... et la moindre erreur de conduite ou d'appréciation peut se traduire par une chute. Le simulateur 2RM sensibilise le conducteur à cette vulnérabilité et à l'importance du port de l'équipement en toute situation

Analyse du comportement du motocycliste

Dans les centres techniques du ministère de Transition écologique et solidaire, des motos spécialement équipées sont utilisées pour étudier les comportements des usagers de 2RM motorisés et l'influence des infrastructures empruntées.

L'analyse de ces données permet de fournir des recommandations techniques pour la conception d'infrastructures intégrant la spécificité des 2RM motorisés et ainsi améliorer la sécurité des motocyclistes.



Les techniques d'analyse des comportements du motocycliste sont présentées aux élèves par un agent de la DTAM, auparavant affecté en centre technique.

Équipement du motocycliste



De plus en plus évolué et performant, l'équipement de protection est essentiel à la sécurité, encore faut-il bien savoir le choisir.

Les équipements de protection individuelle destinés aux motocyclistes évoluent sans cesse, tout comme les normes et la réglementation en la matière.

Choix du casque, des vêtements, notamment des gants obligatoires depuis 2016... un atelier pour s'y retrouver dans le grand éventail des équipements disponibles sur le marché et faire les bons choix, en fonction de sa pratique.

Réglementation en matière de sécurité routière

Bien connaître la réglementation, c'est mieux se protéger et éviter la mauvaise surprise d'une sanction. Sensibilisation sur les risques liés à la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants, information sur les permis, l'assurance, vérification de la moto, évolutions réglementaires... autant de thèmes abordés de façon préventive par les gendarmes de la brigade de Saint-Pierre.



Des gendarmes du commandement de Saint-Pierre et Miquelon sensibilisent les élèves à la réglementation.

Parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie

A jeun, le parcours est simple : suivre un tracé au sol, ramasser une balle et franchir de petits obstacles.

Avec les lunettes d'alcoolémie qui simulent la vision et la perception sous l'emprise de l'alcool, tout devient bien plus compliqué.



Le parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie, une façon ludique de prendre conscience des effets de l'alcool sur la perception.

Une action similaire prévue à Miquelon au printemps

Une action sécurité routière concernant les 2RM est également prévue à Miquelon au printemps 2020. D'autres aspects, plus spécifiques à la circulation à Miquelon-Langlade pourront y être abordés.

Nathalie Poirier, responsable de la cellule Éducation Routière - DTAM



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

du 16 au 24 novembre 2019

Deux actions pour agir localement

La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) propose chaque année des actions pour réduire la production de déchets en consommant mieux, en réduisant le gaspillage et en favorisant le réemploi et la réparation ; des gestes simples qui permettent de réduire considérablement la production de déchets. Pour l'édition 2019, du 16 au 24 novembre, plus de 3500 initiatives ont été labellisées au niveau national, dont deux à Saint-Pierre et Miquelon.

Pour la DTAM, l'ADEME et leurs partenaires (CACIMA, mairie de Saint-Pierre, mairie de Miquelon et collectivité territoriale), l'objectif est de traduire les objectifs de la SERD dans des actions concrètes, fédératrices et adaptées au contexte local afin d'initier ou de conforter des usages permettant de réduire la production de déchets, de favoriser le réemploi et d'améliorer le tri à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Un guide zéro déchet pour Saint-Pierre-et-Miquelon

Ce guide a pour objectif d'informer la population sur les moyens d'agir au quotidien pour la réduction des déchets, en rappelant les principes généraux et leurs applications concrètes.

Le document disponible en ligne est adapté au contexte local et centré sur la réduction des déchets à la source et la réparation ou le réemploi des matières pour leur donner une seconde vie.

Largement illustré, il présente les gestes à poser pour limiter la production de déchets (ex : éviter les achats inutiles, limiter les emballages, favoriser le vrac, louer plutôt qu'acheter, favoriser l'achat de seconde main...).

Le guide référence également les ressources locales permettant la réduction des déchets ou le ré-emploi (par exemple : commerce offrant les marchandises en vrac, les restaurants proposant d'emporter les restes, les entreprises offrant un service de location, associations engagées dans le réemploi des matières...).

Plusieurs entreprises et associations ont répondu à l'appel de la CACIMA et figurent dans ce guide qui se veut évolutif.

Le guide rappelle enfin le fonctionnement du tri des déchets à Saint-Pierre-et-Miquelon en renvoyant vers les guides édités par la mairie de Saint-Pierre.

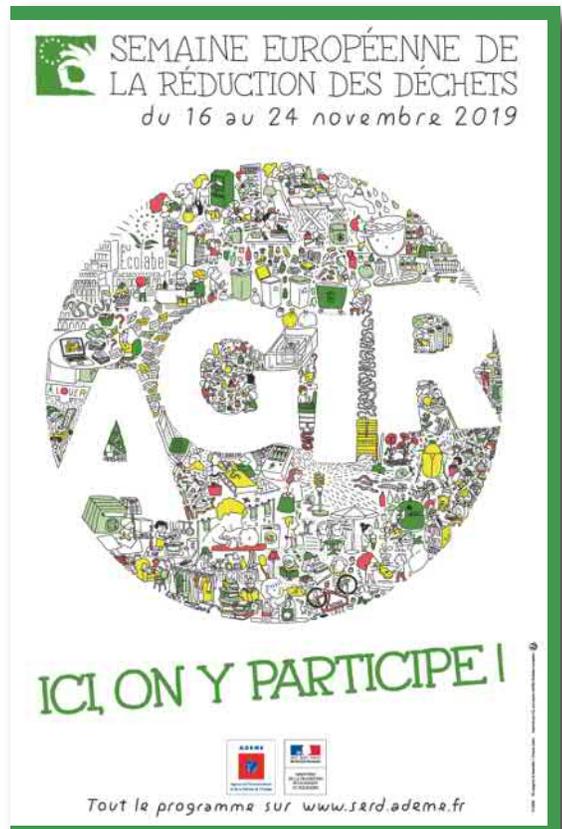
L'amélioration du tri à la décharge de Miquelon

Le tri de certains déchets est déjà possible à Miquelon-Langlade. Des bornes d'apport volontaire ont été installées au cœur du bourg ainsi qu'à proximité de la

décharge pour le tri des emballages (verre, plastique, métaux, cartons) selon le même principe que celui adopté à Saint-Pierre. D'autres matières peuvent également être triées à la décharge : pneus, batteries, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)...

Pour encourager les habitudes de tri et préparer la population à la mise en place de la future déchetterie, des actions sont proposées par la commune, avec l'appui des citoyens et des associations volontaires :

- réorganisation et amélioration de la signalétique de la zone de tri en partie haute de la décharge ;
- inauguration de cette nouvelle organisation de la décharge, communication et sensibilisation auprès des usagers et des scolaires.



Les commerces et les associations partenaires seront identifiés par une af-fiche « SERD 2019, ici on y participe »

Fouilles archéologiques

Entre 1999 et 2004, des fouilles archéologiques conduites à l'Anse à Henry par Sylvie Leblanc avaient permis d'identifier des phases culturelles paléoesquimaudes et des Premières Nations.

Le site de l'Anse à Henry subit une forte érosion, un phénomène qui s'accélère depuis une quinzaine d'années. Aussi, afin d'entreprendre le sauvetage des vestiges historiques et préhistoriques présents, une équipe pluridisciplinaire et internationale, composée d'une dizaine de personnes et conduite par les archéologues Grégor Marchand (directeur de recherche au CNRS, Université de Rennes) et Réginald Auger (professeur au Département des sciences historiques de l'Université Laval à Québec) a été mandatée par l'Etat, à compter de cette année. A noter au sein de cette équipe, la présence de Cédric Borthaire, professeur d'histoire-géographie au Lycée Emile Letournel, qui a participé aux prospections archéologiques et géologiques.

La période de fouilles a été de 4 semaines en août-septembre suivie d'une semaine consacrée à l'étude du mobilier exhumé et à la classification des documents de fouilles.

Les interventions ont porté sur les zones du site les plus menacées par l'érosion côtière. Elles ont permis de mettre en lumière un ancien niveau archéologique

contenant trois aires de combustion avec charbon de bois bien préservé, des outils bifaciaux et les restes de deux amas de débitage témoignant du façonnage d'outils en chert et en rhyolite. Une première évaluation permet d'estimer une présence d'un campement datant de la phase Paléoesquimau ancien de type Groswater (un peuple ayant vécu de 800 à 100 avant notre ère).

Durant cette mission, des prospections pour trouver des gisements de matières premières et de nouveaux sites archéologiques ont été réalisées. Deux sites préhistoriques ont été repérés dont celui du Bois Brûlé qui est totalement inédit et d'où provient une grande partie des roches taillées à l'Anse à Henry.

Par ailleurs, suite à l'analyse des données par télédétection (Lidar) faites par la géographe Maureen Le Doaré, deux sorties à Miquelon ont permis de confirmer la présence de quatre amas coquilliers dans la partie Nord du Grand Barachois, d'une ancienne ferme sur la Butte aux Cacaouis et d'installations de pêche au Nord-Ouest du village de Miquelon.

Ces découvertes permettront aussi d'alimenter le dossier de Saint-Pierre-et-Miquelon en vue d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Journées européennes du Patrimoine

Les 36^{es} journées du patrimoine se sont déroulées avec succès les 21 et 22 septembre 2019 autour du thème « Arts et divertissements ». Cette année, ce sont plus de 400 visites qui ont été effectuées sur les différents sites participants.

Les musées de l'archipel ont ouvert leurs portes à cette occasion : le musée de l'Arche a organisé des visites guidées en partenariat avec l'équipe de fouilles archéologiques présente sur le territoire, le musée Héritage a présenté sa collection dédiée à l'imprimerie, le musée Archipélitude a mis en valeur ses objets liés aux jeux et jouets anciens et l'association Miquelon Culture Patrimoine a présenté, en plus des collections du musée de Miquelon, une exposition autour des créations théâtrales avec la diffusion d'une rétrospective vidéo.

Les Zigotos ont profité de cette occasion pour proposer des tours en doris et inaugurer l'expo saline, qui est un nouveau lieu de mise en valeur de l'histoire de nos îles, notamment des doris.

A noter également l'ouverture de la résidence préfectorale, l'implication nouvelle de l'association « La console qui console », qui a proposé une soirée autour des jeux anciens et nouveaux, et enfin la mobilisation de l'association Phares et du collectif Pandarts, qui ont organisé des animations extérieures sous la forme d'expériences et de ballades théâtrales. La Galerie Albert Briand a présenté une exposition photo sur le thème « Etre commerçant à Saint-Pierre aujourd'hui... »

Grâce à l'implication de tous ces partenaires, cet événement reste toujours un moment privilégié de l'année pour faire découvrir et mettre en valeur le patrimoine de notre archipel.



Visite ministérielle du 9 au 11 septembre

La ministre des Outre-mer a effectué une visite officielle dans l'archipel du 9 au 11 septembre 2019. Elle était accompagnée de M. Jean-Marc MORMECK, délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer, de M. Emmanuel BERTHIER, délégué général des outre-mer, et de M. Julien ROUX, conseiller à la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

À l'occasion de ce déplacement plusieurs rencontres se sont tenues :

- accueil du vol promotionnel composé d'une délégation de 19 journalistes spécialisés dans le tourisme ;
- déplacement à Miquelon avec la visite de l'usine de pêche et de l'école du socle où Mme la ministre a remis un exemplaire du « Livre bleu de la jeunesse » aux deux collégiennes, Louanne COSTE et Noémie SABAROTS, dont les textes ont été publiés et remis au président de la République en juin 2018 ;
- lancement de la stratégie territoriale, de prévention et de lutte contre la pauvreté avec 5 objectifs :

- 1/ Assurer l'égalité des chances ;
- 2/ Garantir les droits fondamentaux des enfants.
- 3/ Permettre un parcours de formation pour tous les jeunes ;
- 4/ Rendre les droits sociaux plus accessibles ;
- 5/ Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

- bilan de la 2^e saison des vols directs, avec 98% de remplissage et des retours très positifs.

En parallèle, le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer, M. Jean-Marc MORMECK, a rencontré les jeunes de l'archipel.

Il s'est rendu au collège Saint-Christophe pour échanger avec les élèves de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ainsi que les élèves des sections sportives de judo et de hockey.

Il a enfin participé à un entraînement à l'école de boxe et délivré quelques conseils, à la plus grande joie des licenciés.







Atout France

Conscients des opportunités touristiques de leur territoire, les élus locaux ont défini, sur la période 2015-2020, un schéma de développement stratégique visant à faire du tourisme le principal défi pour un renouveau de l'archipel.

La nouvelle délégation de service public aérienne signée pour 5 ans en 2018, a étoffé l'offre de desserte aérienne par la mise en place de vols directs avec la métropole. L'expérimentation de 8 vols directs a pu ainsi offrir en 2018 un levier multiplicateur en matière de tourisme. Dès l'été 2019, l'Etat a décidé de mettre en place 12 vols reliant la métropole à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans ce contexte, une convention a été signée le 8 juillet dernier entre Atout France, la collectivité territoriale et la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la mise en place d'une action de promotion pour le marché français et européen à l'occasion du 12^e vol qui s'est tenue du 9 au 11 septembre 2019. Atout France a mobilisé ses équipes et ses contacts en vue de contribuer à la valorisation des vols directs qui sont au cœur de la stratégie d'ouverture touristique de Saint-Pierre-et-Miquelon.

A cet effet, un programme avec pour base des activités en intérieur et en extérieur aussi bien sur Saint-Pierre que sur Miquelon ou sur l'île aux marins a été mis en place : tours guidés avec histoire et patrimoine, sorties en mer en doris avec l'association « les Zigotos », écobalades, tours guidés de l'île aux marins, kite-surf, plongée, ainsi que des rencontres diverses avec la population selon les intérêts de chaque participant.

Ainsi, cette délégation s'est composée de 11 journalistes, 2 bloggeurs, 1 surfeur-explorateur, 1 photographe, le président d'Atout France et 3 accompagnantes. Ils viennent tous de divers horizons : Les témoins d'outre-mer, Désirs de voyages, Détours en France, Paris Match online, Riding zone, Life stories Steven Herteleer, Aurélie AMIOT pour Madame Oreille etc.

Le voyage a été un véritable succès et la destination a beaucoup plu aux invités. Ils ont particulièrement apprécié les moments de partage avec les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

En termes de retombées médiatiques, on peut d'ores et déjà dresser un premier bilan :

- Plus de 2 millions de lecteurs touchés
- 500 000 téléspectateurs touchés
- 960 000 impressions sur les sites des journaux en ligne
- Plus de 539 000 fans facebook et 156 000 instagrammers touchés

Vous trouverez ci-dessous quelques liens :

<https://www.madame-oreille.com/saint-pierre-miquelon/>

<https://www.france.tv/france-o/les-temoins-d-outre-mer/les-temoins-d-outre-mer-saison-5/1074201-les-temoins-d-outre-mer.html>

<https://www.sudouest.fr/2019/09/24/saint-pierre-et-miquelon-terre-des-basques-du-bout-du-monde-6610943-5469.php>

Quelques retours des participants à ce voyage :

- Marie Dufay (Journal du nautisme) : 'Un voyage hyper bien organisé pour tous les participants avec des emplois du temps différents. La destination était top, elle mérite vraiment d'être découverte. Des activités géniales comme celle avec les Zigotos qui était une véritable bonne idée. Les habitants de Saint-Pierre et Miquelon méritent d'être connus ils sont la force du territoire, il est préservé, il est beau, les maisons sont pimpantes. Une île qui a gardé son côté très frais loin du tourisme de masse. J'ai l'impression que tout le monde a tout fait pour que cela se passe à merveille...'
- Jérôme Lebreton (France bleu Breizh et Armorique Rennes) : Pour ma part, très satisfait de ce voyage de presse avec un beau programme bien organisé. Pas de points négatifs à évoquer.'
- Benoît Lasserre (Envie de partir) : 'Commençons par les aspects négatifs, ce sera bref : le voyage était hélas trop court mais bon, on le savait en partant, donc pas de tromperie sur la marchandise. Aspects positifs, en-dehors de la beauté de l'archipel (pour laquelle personne n'y peut rien...) : excellente organisation, les lieux et les interlocuteurs étaient très bien choisis et donnaient une image exacte de ce qu'est l'archipel...'

Gageons que la mise en place des vols directs combinée à une action de promotion de cette envergure, auront pour effet l'accroissement du nombre de touristes à Saint-Pierre et Miquelon et par conséquent un impact positif sur le développement économique du territoire.



Bilan vols directs 2019



La nouvelle délégation de service public aérienne signée pour 5 ans en 2018 pour répondre aux besoins de l'ensemble des publics, a étoffé l'offre de desserte aérienne par la mise en place de vols directs avec la métropole ainsi que le renforcement des liaisons avec l'environnement régional et notamment Halifax. Ainsi, 1 vol supplémentaire a été programmé le dimanche sur Halifax (soit 4 liaisons par semaine) puis 2 vols sur les Iles de la Madeleine en juillet et en Août. A noter que le prix du billet sur Halifax a connu une baisse de 25%, dans le même temps.

L'effort financier de l'État pour la mise en place des vols directs à hauteur de 3.2M€ sur 5 ans a permis la mise en place de 8 vols en 2018. Fort de cette première expérience très réussie avec un taux de remplissage de 96% (soit 1533 passagers), il a été décidé d'augmenter le nombre de vols à 12 pour l'été 2019. Ces vols ont été programmés chaque semaine du 24 juin au 11 septembre 2019. Ainsi, le taux de remplissage en 2019 aura été de 98% (soit 2348 passagers). Le nombre de vols et la période ont répondu aux besoins et ont prouvé que le marché existe.

Cette année, l'enquête de satisfaction réalisée par la préfecture au départ de tous les vols vers Paris a permis de recueillir l'avis de 88 % des passagers. Les premières analyses font apparaître que 85 % d'entre eux déclarent

avoir été influencés par la mise en place de la ligne directe pour effectuer leur voyage. En outre, 90 % des passagers sont satisfaits ou très satisfaits du nombre de vols hebdomadaires et 77 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de la période proposée.

Pour 2020, une réflexion est menée sur le nombre de vols à mettre en place, soit entre 12 et 14 vols. Par ailleurs, une augmentation du nombre de sièges est envisagée ce qui pourrait se traduire par 14 sièges supplémentaires par vol. A plus long terme, d'autres pistes de réflexions sont à explorer, notamment quant à la combinaison optimale à la fois avec les autres vols et les ferries depuis Saint-Pierre qui pourrait devenir un hub touristique régional.

Le franc succès remporté par ces liaisons durant l'été 2018 et l'été 2019, l'action promotionnelle menée par les équipes d'Atout France en partenariat avec la collectivité territoriale, la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon et le ministère des outre-mer à destination du marché français et européen, laissent augurer de très belles perspectives aux vols directs pour les années futures au bénéfice du développement du territoire, de son rayonnement régional et international et de sa population.



Depuis la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Président de la République le 13 septembre 2018, plus de 7 000 acteurs sont mobilisés pour le déploiement de ce dispositif dans les territoires.

La stratégie nationale se construit autour de 5 grands engagements :

- l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La visite en septembre 2019 de Madame la ministre des outre-mer accompagnée de M. Julien ROUX, chargé de

contractualisation et des territoires à la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, a permis de lancer la déclinaison territoriale de ce plan. Une réunion publique le 10 septembre 2019 a été l'occasion pour la soixantaine de participants d'en prendre connaissance et d'entendre des témoignages d'acteurs locaux institutionnels et associatifs sur ce thème.

Une contractualisation avec la collectivité territoriale est en cours, visant d'une part à mettre en place au plan local les engagements nationaux, et d'autre part à adapter ces engagements aux besoins et priorités du territoire en élargissant les publics cibles. En 2019, les axes de travail portent plus particulièrement sur :

- l'enfance et les jeunes ;
- le logement et l'habitat ;
- l'accès aux soins et à la santé.

Visite du Chef Mi'Kmaq

Le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a accueilli le mercredi 30 octobre 2019 MI'SEL JOE, chef de la tribu des Mi'kmaqs de Terre Neuve implantée à Conne River, en compagnie du président de la collectivité territoriale, de représentants de la commune de Miquelon et de l'association Miquelon Culture Patrimoine.

Cette rencontre historique, la première depuis 2004, aura permis de resserrer les liens entre Miquelon et cette

communauté amérindienne. Elle aura également permis d'établir un diagnostic de l'état du canoë offert par cette tribu en 2004, et d'envisager ses modalités de restauration pour l'avenir. De nouvelles pistes de collaboration avec cette communauté ont également pu être évoquées dans le cadre du développement de la coopération régionale dans ses volets économique, culturel et touristique.



Une cure de rajeunissement pour les digues de Saint-Pierre

Cela fait près de 60 ans qu'elles protègent le bassin du port de Saint-Pierre contre les houles d'Est. Près de 60 ans aussi que ces trois digues subissent les assauts répétés de la mer et se dégradent lentement, parfois de façon invisible. Afin de remédier à la situation, l'État a réalisé un diagnostic des ouvrages et après des premiers travaux en 2015, lance cette année le chantier de rénovation des digues afin qu'elles assurent encore leur rôle de protection pour les cinquante années à venir.

Les digues du port de Saint-Pierre ont été construites dans les années 1960 pour protéger les infrastructures d'un port en plein développement : en 1966 un premier navire accostait au môle du Commerce et en 1969-1970, c'est le môle frigorifique qui était construit. Avec l'expansion de la ville dans les années 2000, les digues assurent également maintenant la protection du quartier des Graves.

Sous l'effet de la houle, en période hivernale surtout, les digues se sont progressivement dégradées : une partie des enrochements a été emportée, sur la partie extérieure au port, mais également au cœur de l'ouvrage, ce qui a pu être détecté par les inspections périodiques du service affaires maritimes et portuaires de la DTAM.

En 2015, une mission du service technique du ministère de la Transition écologique et solidaire a permis d'élaborer un programme de travaux sur plusieurs années. Une première enveloppe de crédits État totalisant plus de 6,5 M € au titre du contrat de développement État-Collectivité Territoriale 2015-2018 et du contrat développement et de transformation 2019-2022 a été consacrée aux premiers travaux.



Les blocs rocheux de 3 à 6 tonnes ont été livrés en trois fois par barge et acheminés par camion jusqu'à la digue de l'Île-aux-Moules.

Enrochements importés et accropodes fabriqués sur place

Après une première intervention sur le musoir de la digue de l'Île-aux-Moules fin 2015, d'importants travaux ont été lancés cette année sur l'ouvrage. Ces travaux consistent à reprofiler l'ensemble de la digue et d'apporter de nouveaux enrochements. Le gisement de la carrière locale n'étant pas suffisant et trop fissuré pour fournir les blocs de 3 à 6 tonnes, c'est au Nouveau-Brunswick que l'entreprise a choisi de s'approvisionner.

Pour le musoir de la digue, le bureau d'études a préconisé l'utilisation de 1600 accropodes de béton, coulés sur place par l'entreprise. Ces accropodes, par leur capacité à s'imbriquer et à mieux absorber l'énergie de la houle offre une résistance équivalente à des enrochements de taille largement supérieure.

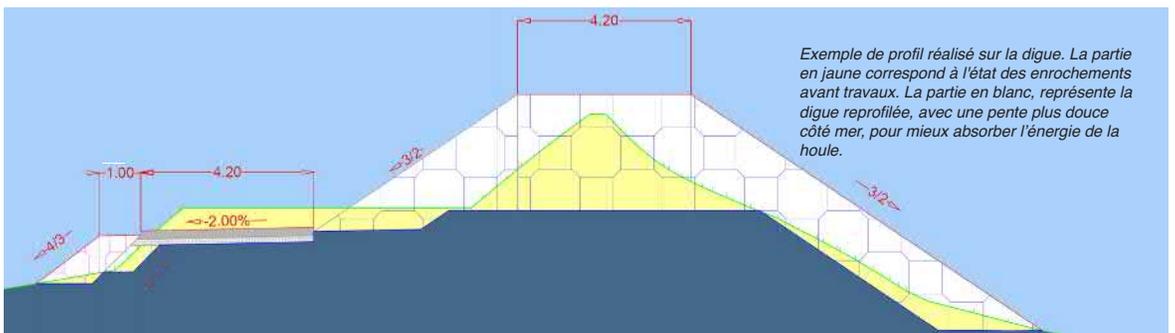
La mise en place des enrochements devrait se terminer en 2019, à temps pour permettre à la digue de l'Île-aux-Moules de passer l'hiver en toute sérénité. La mise en place des accropodes, ainsi que les travaux sur les autres digues pourront être engagés dans les années à venir.



La mise en place des enrochements suit le gabarit mis en place sur le site.



La forme particulière des accropodes leur permet de s'imbriquer solidement et de mieux absorber l'énergie de la houle.



Rénovation des digues : vigilance de la DTAM à l'égard de la faune sauvage

Le chantier de rénovation des digues du port de Saint-Pierre nécessite de procéder à des tirs de mines de faible charge (micro-minage) afin de préparer le socle rocheux de l'Île-aux-Moules pour la mise en place des enrochements. En application des principes du code de l'environnement, les équipes du service chargé de la biodiversité à la DTAM étaient présentes à proximité du site pour mesurer les impacts sur la faune, notamment le phoque, espèce protégée.

Un projet en milieu naturel oblige à prendre des mesures suivant le principe « éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible, compenser » les impacts sur l'environnement.

C'est la raison pour laquelle il a notamment été préconisé par la DTAM et par le Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel un déclenchement des tirs au moment de la marée basse pour diminuer la propagation des ondes sonores sous-marines.

Une équipe de la DTAM a également mesuré l'intensité sonore aérienne (125 dB) et sous-marine (100 dB) au moment du tir. Un sismographe installé par l'entreprise sur la digue, à distance comparable des reposoirs fréquentés par les phoques est venu compléter les observations du comportement des phoques avant, pendant et après l'explosion. Visiblement surpris par la déflagration, les phoques se sont d'abord regroupés sous l'eau avant de se disperser à nouveau et de retrouver leurs reposoirs quelques minutes plus tard.



Mission UNESCO

Lors de la semaine du 21 au 25 octobre 2019, M. Olivier POISSON, Conservateur général du patrimoine honoraire, était en déplacement dans l'archipel à la demande du Préfet. Au titre de ses fonctions au Ministère de la Culture, M. POISSON a accompagné pendant 20 ans l'ensemble des candidatures françaises à une inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a accepté d'être présent comme expert auprès de notre territoire qui s'engage vers une telle démarche, comme l'a encore confirmée la réunion du Comité local du patrimoine le 22 octobre.

Sa venue coïncidait avec la mission maintenant habituelle de M. Henry MASSON, Conservateur régional des monuments historiques de la DRAC de Bretagne, chargé de mission auprès du Préfet en matière de monuments historiques. M. MASSON était accompagné pour cette mission de Mme Marie-France FRANCOIS, son adjointe, et de M. Vincent GUIGUENO, Conservateur en chef du patrimoine au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris.

Ensemble, ils ont pu rencontrer de nombreux acteurs du patrimoine dans l'archipel et ont longuement échangé lors de sessions journalières avec les bénévoles et la future équipe projet qui se structure.

A l'issue des travaux qu'ils ont pu mener avec cette équipe projet, les grandes lignes des contours de l'inscription ont été dégagées, autour de la question de l'histoire de la pêche morutière, activité économique qui a structuré et redessiné le monde au cours des 500 dernières années, et qui a laissé des traces visibles dans l'archipel depuis des siècles.

L'équipe projet continue maintenant ses travaux sur le territoire, en comptant sur l'appui que pourra lui apporter M. POISSON, qui a déjà prévu revenir prochainement à Saint-Pierre-et-Miquelon.



La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : qu'est-ce que c'est ?

Lieux ou biens possédant une valeur universelle exceptionnelle
Depuis 1978, 1 121 biens inscrits, situés à travers le monde

Les rencontres de la sécurité

Les rencontres de la sécurité constituent un rendez-vous annuel permettant au grand public, et en particulier aux jeunes, de mieux connaître les acteurs locaux de la sécurité publique et civile, les moyens et leurs modes d'intervention.

Cette année, elles se sont tenues le mardi 22 octobre. La gendarmerie, le service des douanes, les affaires

maritimes, la SNSM, la Croix rouge et les pompiers de l'archipel ont mis en lumière leurs activités quotidiennes et ont fait découvrir aux élèves de CM2 et de 3^e de Saint-Pierre et de Miquelon, leurs métiers sous forme de présentation des missions, des matériels et des équipements, ainsi qu'au travers de démonstrations interactives.



Coopération régionale

La XXI^e commission mixte de coopération régionale s'est tenue du 18 au 20 novembre à MONCTON (Nouveau-Brunswick).

La délégation française était composée de 24 personnes, parmi lesquelles l'ambassadrice de France au Canada, des chefs d'entreprises de l'archipel ou encore des représentants du secteur associatif culturel.

Au-delà des bilans des actions de coopération menées en 2019 avec les provinces atlantiques canadiennes, la commission mixte a permis de dresser des perspectives communes de travail pour 2020. De nouvelles pistes de coopération ont pu être actées afin de favoriser le développement des échanges dans les domaines éducatif, culturel, touristique, environnemental ainsi que dans le domaine de la sécurité. De nouveaux partenariats

ont pu émerger, en témoigne la signature d'un protocole avec le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick au bénéfice des étudiants saint-pierrais et miquelonnais.



« Osons la commande publique »

Pendant deux semaines, près de 40 agents issus de toutes les fonctions publiques ont participé à une série de 6 modules de formation portant sur la qualité des procédures de mise en concurrence dans le cadre de la commande publique, à Saint-Pierre et à Miquelon, organisée par la Préfecture au titre de la formation interministérielle.

Ces formations étaient animées par Jean Dulac, inspecteur expert de la DGCCRF en charge de la commande publique en administration centrale au ministère de l'économie et des finances. M. Dulac était déjà intervenu sur ces thématiques à Saint-Pierre-et-Miquelon, et les modules proposés s'organisaient comme la suite pédagogique de sa dernière intervention en février 2017, avec une mise à jour des dernières évolutions législatives issues de la création du Code de la commande publique, applicable depuis le 1^{er} avril 2019.

Les agents formés ont ainsi pu appréhender les enjeux des nouveautés réglementaires par rapport à la

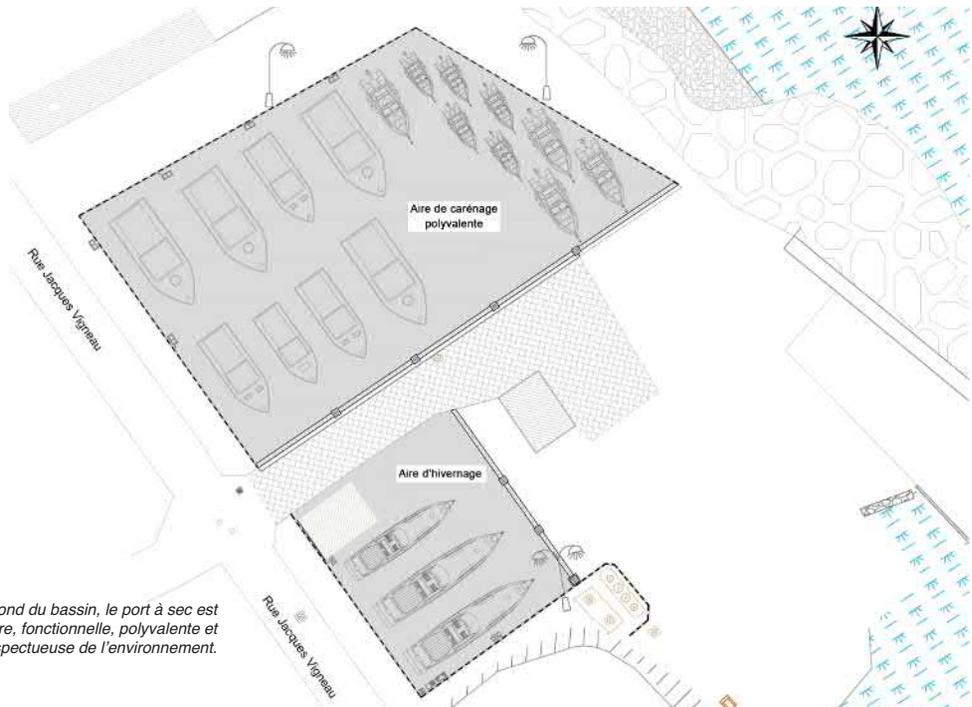
régulation concurrentielle des marchés et à l'adaptation au contexte local. L'accent a ensuite été mis sur les règles relatives aux prix dans les marchés publics, la négociation des offres et la meilleure préparation en amont des marchés (sourcing, définition des besoins).

La présence de l'inspecteur expert a également été l'occasion pour lui de rencontrer, avec M. GRASSET, Commissaire à la vie des entreprises et au développement économique, une douzaine de professionnels de l'archipel lors de deux réunions publiques organisées à Saint-Pierre et à Miquelon, sur le thème « osez la commande publique », afin d'inciter les entreprises à répondre davantage aux marchés publics et leur permettre d'améliorer la qualité de leurs réponses. Il a également présenté les nouvelles dispositions, dont l'un des objectifs est d'alléger les lourdeurs administratives pour les entreprises et de faciliter l'accès à tous aux marchés publics.

Aire de carénage

Un port à sec pour l'entretien et l'hivernage des navires à Miquelon

Jusqu'à tout récemment, le port de Miquelon ne disposait pas d'un espace adéquat pour la mise à sec des navires, c'est maintenant chose faite.



Aménagé au fond du bassin, le port à sec est une structure, fonctionnelle, polyvalente et respectueuse de l'environnement.

Depuis l'automne 2019 en effet, une aire de carénage polyvalente de 1 600 m² et une aire de stockage supplémentaire de 540 m² ont été aménagées au fond du bassin du port de Miquelon. Une enveloppe de 500 000 € de crédits État a été consacrée à ces travaux.

La partie destinée au carénage est équipée d'un réseau d'assainissement et d'une unité de traitement spécifique, ce qui permet de traiter des eaux polluées et de limiter la dispersion d'espèces exotiques envahissantes qui pourraient se trouver sur les coques des navires.

L'équipement dispose également de bornes électriques et de prises d'eau potable.



Vue du port à sec en cours de bitumage à la mi-novembre.
Photo : C. Daguerre - Ingénierie des îles



Vue de l'aire de carénage :
1600 m² équipés pour
l'entretien ou l'entreposage
des bateaux